

AVIS N° 123 - 2017 / BRVM / DG

VIVO ENERGY CI

Paiement de dividendes Exercice 2016 (MONTANT MODIFIE)

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que le montant du dividende annuel de la société VIVO ENERGY CI, au titre de l'exercice 2016, est fixé à **33,30 FCFA net par action** au lieu de 33,70 FCFA tel que indiqué dans l'Avis N° 112-2017/BRVM/DG du 11 juillet 2017.

La date de fermeture des registres étant fixée au jeudi 27 juillet 2017, le titre VIVO ENERGY CI (symbole: SHEC) cotera **ex-dividende à partir du mardi 25 juillet 2017**.

Par conséquent, tous les ordres de bourse en attente dans le système de négociation à cette date seront annulés. Chaque SGI a la responsabilité de retransmettre de nouveaux ordres après en avoir informé ses clients.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la SGI BICI BOURSE, Tour BICICI Rue Gourgas, Abidjan Plateau, 01 BP 1298 Abidjan 01, Tél: (225) 20 20 16 68, Fax: (225) 20 21 47 22.

Fait à Abidjan, le 21 juillet 2017

Pour le Directeur Général,
Le Directeur du Département des
Opérations et des Systèmes
d'Information, Chargé de l'Intérim



Abdelkader N'DIAYE